

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2017

---

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE - (N° 169)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL36

présenté par  
Mme Braun-Pivet, rapporteure

-----

### TITRE

Au titre de la proposition de résolution, substituer aux mots :

« tendant à modifier »,

le mot :

« modifiant ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.